

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-CÉCILE-DE-WHITTON**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR NICOLE DOMINGUE, DIRECTRICE GÉNÉRALE/GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE, QUE :

**DÉROGATION MINEURE # 2026-01**

Lors d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Cécile-de-Whitton, qui se tiendra le 1<sup>er</sup> juin 2026 à 19 h, le Conseil municipal aura à statuer sur la demande de dérogation mineure portant le numéro 2026-01.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ**

**LOT NUMÉRO 3 480 740**

**NATURE ET EFFETS**

La demande a pour but de permettre l'installation d'une piscine hors terre devant la résidence, au lieu des dispositions décrites à l'article 7.5.2 du règlement de zonage.

Au cours de cette séance, le Conseil entendra toute personne intéressée qui désirera s'exprimer relativement à cette demande de dérogation mineure.

**DONNÉ à Sainte-Cécile-de-Whitton ce quatorzième jour du mois de mai deux mille vingt-six.**

---

Directrice générale/Greffière-trésorière

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)**

Je, soussignée, Nicole Domingue, directrice générale/Greffière-trésorière, résidant à Lambton, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en en affichant une copie entre 9 h et 16 h, le quatorzième jour du mois de mai 2026 aux endroits désignés par le Conseil.

**EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce quatorzième jour du mois de mai deux mille vingt-six.**

---

Directrice générale/Greffière-trésorière